QUICK

Ambasáid na hÉireann | An tSeineagáil
Embassy of Ireland | Senegal
Ambassade d'Irlande | Sénégal

ÉDUCATION DE LA PETITE ENFANCE : QUELLE PLACE DANS LES SYSTÈMES ÉDUCATIFS EN AFRIQUE DE L'OUEST ?

Mercredi 30 septembre 2026

INTRODUCTION

Le mercredi 30 septembre, le think tank citoyen WATHI, en collaboration avec l'Ambassade d'Irlande au Sénégal, a organisé une table ronde virtuelle sur le thème « Éducation de la petite enfance : quelle place dans les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest ? ». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet « Renforcement et transformation des systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest ».

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la réussite éducative et le développement humain se construisent dès les premières années de la vie. De la naissance à l'âge de huit ans, le développement cérébral et socio-émotionnel est particulièrement sensible aux conditions de vie. L'exposition précoce à la malnutrition, au stress toxique, à l'insécurité ou à des environnements peu stimulants peut entraîner des retards de développement durables, difficiles à compenser par la suite.

La petite enfance reste pourtant insuffisamment intégrée dans de nombreux systèmes éducatifs du continent, avec des enjeux importants en matière d'accès, de qualité, d'équité, de financement, de gouvernance et de formation des professionnels. En Afrique subsaharienne, son accès demeure limité : seuls 28 % des enfants fréquentent un établissement préscolaire, contre 58 % dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure à l'échelle mondiale. La situation est encore plus préoccupante pour les enfants de moins de trois ans. Bien que les données relatives à leur participation aux programmes de garderie prématernelle soient peu nombreuses, celles disponibles révèlent une fréquentation inférieure à 1 %, notamment au Sénégal et en Côte d'Ivoire.

Les défis d'une véritable prise en compte de la petite enfance dans les systèmes éducatifs sont liés à l'insuffisance des infrastructures, au financement limité du secteur, au manque de personnel qualifié et aux disparités entre les milieux urbains et ruraux. La question de la petite enfance dépasse le seul cadre éducatif : elle engage également les politiques de santé, de nutrition, de protection sociale et de réduction des inégalités.

Dans ce contexte, la table ronde avait pour objectif d'analyser la place et le rôle de l'éducation de la petite enfance dans les systèmes éducatifs en Afrique de l'Ouest, en mettant en lumière les avancées, les défis et les opportunités, afin de contribuer à une meilleure prise en compte du préscolaire dans les politiques publiques éducatives, tant au niveau national que régional.

LES PANÉLISTES INVITÉS

Tenguella Ba, Directeur de l'éducation préscolaire au ministère de l'Éducation nationale du Sénégal ;

Dr Viegbe Mikaël Pierre-Désiré, Psychologue clinicien, orthophoniste, enseignant-chercheur et Président du Comité national béninois de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP) ;

Pr Oumar Barry, Coprésident de la Chaire UNESCO en éducation, soins et développement de la petite enfance, Professeur et chef du département de psychologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;

Yoshie Kaga, Experte en développement de la petite enfance au sein de la Division de l'éducation de base du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest.

LES PRINCIPAUX CONSTATS

- **Un accès au préscolaire faible et très inégal.** En Afrique de l'Ouest et du Centre, le taux brut de scolarisation dans l'enseignement préscolaire est d'environ 31 % en moyenne, selon le Rapport mondial de suivi sur l'éducation et les rapports de la Banque mondiale. Il s'agit de l'un des taux les plus faibles au monde, bien en deçà de la moyenne mondiale, qui dépasse 60 %. Ce chiffre global masque en outre d'importantes disparités. La première est d'ordre économique : un enfant ouest-africain issu du quintile le plus riche a près de six fois plus de chances de fréquenter un centre préscolaire qu'un enfant issu du quintile le plus pauvre. La seconde est géographique : l'offre préscolaire reste massivement concentrée dans les zones urbaines et périurbaines et, dès que l'on s'éloigne des grandes capitales pour se rendre en zone rurale, l'offre publique devient quasi inexistante.

- **Un sous-financement chronique du secteur.** La Déclaration de Tachkent recommande que les gouvernements consacrent à l'éducation de la petite enfance au moins 10 % de leur budget de l'éducation. Or, dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les budgets alloués au sous-secteur de la petite enfance oscillent entre 0,5 % et 2 % du budget total de l'éducation.

- **Une privatisation désordonnée, au détriment de la qualité.** Conséquence directe du désengagement financier des États, le secteur connaît une privatisation désordonnée. Dans de nombreuses capitales, comme Abidjan, Dakar, Lomé ou Cotonou, plus de la moitié des établissements préscolaires, et parfois jusqu'à 70 %, sont privés. S'il existe d'excellentes institutions privées, la grande majorité de ces structures relève d'un secteur informel précaire : locaux inadaptés, absence d'espaces de jeu, ratios pouvant atteindre 50 à 60 enfants par éducateur non formé, et méthodes pédagogiques calquées sur le modèle magistral de l'école primaire. Des enfants de trois ou quatre ans sont ainsi contraints de rester assis pendant des heures à répéter les lettres de l'alphabet français. Or, l'éducation préscolaire ne saurait se résumer à ces pratiques : le jeu, l'interaction, le développement socio-émotionnel et l'éveil moteur en sont le cœur.

- **Un maillage territorial insuffisant en milieu rural.** Le maillage territorial et l'équité entre zones urbaines et rurales constituent un défi majeur. Une école maternelle coûte cher à équiper : elle nécessite du mobilier adapté, des jeux éducatifs et des installations sanitaires conformes aux normes applicables aux jeunes enfants. En milieu rural, s'y ajoute la contrainte de distances importantes.

- **Un personnel éducatif au statut encore fragile.** Pendant longtemps, le préscolaire a reposé sur le dévouement d'animatrices communautaires et de mères volontaires, indemnisées grâce aux maigres cotisations des comités de gestion, une situation qui n'est pas soutenable. Au Sénégal, la formation a depuis été professionnalisée, notamment grâce au recrutement et à la formation d'éducateurs préscolaires au sein des Centres régionaux de formation des personnels de l'éducation (CRFPE), mais la masse salariale demeure une contrainte majeure.

- **Une transition encore difficile entre le préscolaire et le primaire.** Les études d'impact montrent que les enfants ayant fréquenté le préscolaire redoublent deux fois moins au primaire et présentent de meilleures compétences en lecture et en numératie. Une rupture pédagogique subsiste toutefois entre la grande section et le cours d'initiation (CI). Pour la réduire, les maîtres de CI doivent être formés à la psychologie de la petite enfance, afin de prolonger la démarche ludique et bienveillante du préscolaire.

- **Un paradigme éducatif hérité, remis en cause par les neurosciences.** Pendant des décennies, les systèmes éducatifs en Afrique ont été conçus selon le paradigme colonial de la transmission magistrale. L'enfant y était considéré comme une *tabula rasa*, une table rase sur laquelle l'adulte vient inscrire des connaissances lorsqu'il atteint l'« âge de raison », traditionnellement fixé à six ou sept ans, au moment de l'entrée à l'école primaire. Les connaissances issues des neurosciences remettent en question cette conception. Elles montrent qu'entre zéro et trois ans, puis entre trois et six ans, le cerveau humain connaît un développement particulièrement intense, marqué par la formation de nouvelles connexions synaptiques. À cinq ans, près de 90 % du volume cérébral adulte est constitué, et se mettent en place les circuits neuronaux associés au langage, à la régulation émotionnelle, à la mémoire de travail et au raisonnement abstrait.

Ce développement repose notamment sur le mécanisme dit du *serve and return*, que l'on peut traduire par « servir et renvoyer la balle » : lorsque le bébé babille, sourit ou pointe du doigt et qu'un adulte attentif lui répond par un regard, un mot ou une caresse, les circuits neuronaux concernés se renforcent. À l'inverse, l'absence de stimulation ou l'exposition à un stress toxique, provoqué par exemple par la faim, la violence intrafamiliale, la négligence ou une précarité extrême, peut entraîner une exposition prolongée au cortisol et affecter le développement cérébral, notamment les fonctions de l'hippocampe impliquées dans l'apprentissage et la mémoire.

Pour les enfants issus de familles vulnérables, une structure préscolaire de qualité n'est donc pas une simple garderie : elle peut constituer un facteur de protection du développement. Elle contribue à compenser certaines insuffisances de l'environnement familial en apportant des stimulations cognitives et affectives que des parents absorbés par les exigences de la survie quotidienne ne peuvent pas toujours offrir.

- **Une rupture linguistique préjudiciable aux apprentissages.** Dans la quasi-totalité des pays francophones d'Afrique de l'Ouest, les jeunes enfants sont confrontés à une rupture linguistique dès leur entrée à l'école. Un enfant naît dans une famille où l'on parle wolof, pulaar, sérère, mandingue, baoulé, fon ou yoruba : c'est la langue de ses berceuses, de ses premiers mots et de ses premiers repères affectifs. Pourtant, à son entrée à l'école maternelle ou au cours préparatoire (CP), une langue étrangère, le plus souvent le français, peut lui être imposée alors qu'il ne l'entend pas à la maison et ne la maîtrise pas, tandis que sa langue maternelle peut être interdite, voire ridiculisée, dans l'enceinte scolaire.

  Cette situation pose un problème à la fois pédagogique et psychologique. Les recherches sur les apprentissages linguistiques soulignent l'importance des acquis dans la langue première pour développer des compétences dans une langue seconde ou étrangère. Lorsqu'un enfant apprend les notions de « grandeur », de « temps » ou de « cause à effet » dans sa langue maternelle, ces acquis conceptuels facilitent leur appropriation ultérieure en français ou en anglais. À l'inverse, lorsque cette étape est négligée, l'enfant risque de rencontrer des difficultés aussi bien dans sa langue première que dans la langue d'enseignement, un phénomène que certains linguistes désignent sous le terme de « semi-linguisme ». L'enfant peut alors développer une anxiété de performance, rester silencieux en classe et être considéré à tort comme un élève en retard.

  À cela s'ajoute une résistance de la part de certains parents. Beaucoup de familles, y compris modestes, souhaitent que l'éducation préscolaire se déroule en français, convaincues que plus l'enfant apprend tôt cette langue, meilleures seront ses chances de réussite. Or, la précocité de l'exposition à une langue étrangère ne garantit pas, à elle seule, la réussite scolaire : le Japon, la Corée, la Finlande ou encore certains pays anglophones illustrent l'importance accordée à la langue d'origine dans les premiers apprentissages.

- **Une inclusion insuffisante et un repérage tardif des troubles du développement.** Les enfants vivant avec un handicap physique, sensoriel ou intellectuel restent largement absents des structures préscolaires. Plus largement, une éducation préscolaire inadaptée ou inexistante se traduit par un repérage tardif des troubles du développement. La petite enfance est pourtant une période particulièrement favorable au dépistage : repérer dès l'âge de trois ans un trouble du spectre de l'autisme, une surdité légère, un bégaiement précoce, une dyspraxie ou un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) permet de mettre en place des accompagnements adaptés, notamment en orthophonie et en psychomotricité, susceptibles d'infléchir favorablement le parcours de l'enfant.

  Or, dans la plupart des pays de la région, les éducateurs n'ont parfois reçu aucune formation en psychologie de l'enfant. Face à un enfant agité ou mutique, ils peuvent réagir par une punition corporelle ou en l'isolant au fond de la classe. L'enfant risque alors d'arriver au CP en grande difficulté scolaire et en détresse psychologique.

- **Une décentralisation sans moyens et un secteur informel à accompagner.** Au Sénégal, l'Acte III de la décentralisation a transféré aux collectivités territoriales des compétences relatives à la petite enfance, sans que les ressources financières correspondantes soient effectivement transférées. Les mairies rurales disposent ainsi de budgets très limités. Le ministère de l'Éducation nationale encourage donc des modèles d'économie circulaire communautaire : la cantine d'une Case des tout-petits peut, par exemple, être approvisionnée par les groupements féminins du village qui cultivent des jardins maraîchers. Ce dispositif permet de fournir aux enfants une alimentation saine, biologique et locale, tout en générant des revenus pour les mères de famille.

  Quant au secteur informel et aux structures coraniques, notamment les daaras préscolaires, il ne s'agit ni de les stigmatiser ni de les fermer, car les familles leur font confiance. Le rôle du ministère est plutôt de les accompagner, en leur proposant des modules de formation en hygiène et en éveil sensoriel, en leur fournissant du matériel de jeu et en assurant un encadrement pédagogique bienveillant, afin d'améliorer progressivement la qualité de leurs services.

- **Des outils d'évaluation peu adaptés aux contextes africains.** Pendant trop longtemps, le développement des enfants a été évalué à l'aide d'échelles psychométriques occidentales qui ne sont pas toujours adaptées à leur environnement culturel. Un enfant de quatre ans vivant en milieu rural au Sénégal peut échouer à reconnaître un écureuil ou une pomme dans un livre d'images, mais faire preuve d'une grande finesse perceptive pour différencier le feuillage du baobab de celui du neem ou reconnaître le chant des oiseaux. L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) travaille ainsi, avec la Chaire UNESCO, à l'étalonnage d'outils d'évaluation du développement psychomoteur adaptés au contexte culturel local. Le patrimoine oral africain (contes, comptines traditionnelles, rythmes et proverbes) est également intégré dans les manuels du préscolaire : loin d'être du folklore, il constitue une forme de transmission des connaissances et des valeurs forgée par des millénaires d'éducation communautaire.

RECOMMANDATIONS

- **Faire de la petite enfance une priorité multisectorielle, effectivement financée, planifiée et territorialisée.** La petite enfance est reconnue comme une priorité dans les plans sectoriels de l'éducation, mais sans plan de financement crédible, sans plan de mise en œuvre correctement chiffré ni dotation budgétaire spécifique. Il s'agit de passer d'une priorité déclarée à une priorité effectivement financée, grâce à un engagement politique et budgétaire explicite en faveur de l'accès équitable à des services de qualité, en commençant par l'accès universel des enfants de cinq ans. Le financement doit reposer sur des ressources plus durables, prévisibles et planifiables, assorties d'indicateurs clairs. Un pacte national de financement de la petite enfance reste à construire : les ressources publiques nationales en constitueraient le socle, les financements extérieurs venant soutenir et accélérer les priorités nationales. La collecte de données sur le financement et sur les inégalités d'accès doit également être renforcée.

- **Intégrer pleinement les enfants de moins de trois ans dans le système éducatif, en faisant de la crèche le premier pilier d'un continuum d'apprentissage.** Les trois premières années de la vie sont décisives pour le développement des fonctions fondamentales de l'enfant : langage, motricité, socialisation et résilience émotionnelle. Articuler la crèche, le préscolaire et le primaire permet d'éviter les ruptures et d'assurer une progression cohérente des apprentissages. La crèche contribue également à réduire les inégalités liées à la pauvreté, au handicap et au milieu rural. Y investir autant que possible permet de maximiser les retombées en matière de santé, de réussite scolaire et de productivité.

- **Renforcer la coordination et l'approche holistique dans la gouvernance de la petite enfance.** La petite enfance mobilise des dimensions éducatives, sanitaires, nutritionnelles, sociales, familiales et de protection de l'enfant. Pourtant, les interventions restent largement organisées selon des logiques sectorielles, avec une faible coordination entre les ministères concernés, notamment ceux chargés de l'Éducation, de la Santé et de la Famille. Au Sénégal, il est proposé de placer au cœur de cette

gouvernance l'Agence nationale de la petite enfance et de la Case des tout-petits, qui développe une approche holistique intégrant les besoins de l'enfant en matière de nutrition, de santé et de protection.

- **Professionnaliser les éducateurs de la petite enfance.** La qualité de l'éducation de la petite enfance dépend directement de la qualification, de la reconnaissance et de la motivation des éducateurs. Or, la majorité d'entre eux exerce sans qualification spécialisée, en raison du faible nombre de structures de formation initiale, de l'absence d'harmonisation des curricula à l'échelle sous-régionale et du manque de dispositifs d'actualisation des compétences, notamment en milieu rural. Dans plusieurs pays, leur statut reste flou : absence de reconnaissance dans la fonction publique, pas de perspective d'évolution professionnelle, salaires bas et supervision insuffisante. Renforcer leur formation, harmoniser les curricula et clarifier leur statut sont des conditions indispensables pour atteindre pleinement les objectifs d'équité et de développement du capital humain.

- **Mettre en place une éducation inclusive pour les enfants à besoins spécifiques.** C'est au système pédagogique de s'adapter à l'enfant, et non l'inverse. Cela suppose de former les acteurs éducatifs aux nouvelles approches, notamment à l'approche inclusive, et d'adapter les curricula. Le cadre d'accueil doit être accessible à tous, sans distinction, et le matériel de jeu adapté à l'âge de l'enfant comme à sa situation de handicap. Il est également important de recruter des spécialistes dans les écoles, notamment des professionnels de la prise en charge des troubles du langage, et de mettre en place une stratégie permettant d'évaluer tous les enfants dès la rentrée, afin de repérer ceux qui rencontrent des difficultés, de caractériser leurs besoins et de les accompagner tout au long de leur parcours, jusqu'au primaire.

- **Investir davantage là où les déficits d'offre et les vulnérabilités sont les plus importants, dans une logique de justice et d'équité territoriale.** En Afrique subsaharienne, jusqu'à 80 % des coûts du préscolaire sont supportés par les parents. Cette situation pénalise les familles défavorisées, alors même que ce sont les enfants les plus défavorisés qui bénéficient le plus de cet investissement. Les stratégies doivent donc accorder la priorité à ces populations. Au Sénégal, la diversification de l'offre, avec les structures communautaires, les daaras préscolaires et les structures préscolaires franco-arabes, a permis de rapprocher l'offre des communautés et d'élargir l'accès au-delà des centres urbains.

- **Créer une synergie entre la famille, l'école et les professionnels, et sensibiliser les parents.** Face au handicap de leur enfant, les parents peuvent se sentir désemparés. Les thérapeutes contribuent à créer une synergie entre les parents et les acteurs éducatifs, notamment en proposant des jeux adaptés que les parents peuvent utiliser à la maison. L'école devient ainsi le prolongement des activités et des apprentissages commencés à la maison. Quant au numérique, les acteurs éducatifs peuvent y recourir, mais l'exposition des jeunes enfants aux écrans doit être évitée, en particulier chez ceux qui présentent des difficultés de langage ou des troubles du comportement.

CITATIONS DES PANÉLISTES

« Considérer l'éducation préscolaire non pas comme un simple préalable à la scolarité obligatoire, mais comme un pilier du parcours éducatif de l'enfant. » **M. Tenguella Ba, Directeur de l'éducation préscolaire, ministère de l'Éducation nationale du Sénégal**

« L'absence de préscolaire formel ne signifie pas nécessairement absence d'éducation et de stimulation des jeunes enfants. » **M. Tenguella Ba, Directeur de l'éducation préscolaire, ministère de l'Éducation nationale du Sénégal**

« La qualité de l'offre de service en petite enfance en Afrique de l'Ouest est encore en quête de cohérence. » **Pr Oumar Barry, coprésident de la Chaire UNESCO en éducation, soins et développement de la petite enfance, professeur et chef du département de psychologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**

« Quand l'enfant interagit, il ne voit pas la différence avec autrui. L'enfant se focalise sur ce qu'il peut faire avec autrui et non pas sur ce qui le différencie. » **Pr Oumar Barry, coprésident de la Chaire UNESCO en éducation, soins et développement de la petite enfance, professeur et chef du département de psychologie de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar**

« Ce n'est pas à l'enfant de s'adapter au système pédagogique, mais c'est au système pédagogique de s'adapter à l'enfant. » **Dr Viegbe Mikaël Pierre-Désiré, psychologue clinicien, orthophoniste, enseignant-chercheur et président du Comité national béninois de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP)**

« L'éducation de la petite enfance est reconnue comme une des priorités dans le plan sectoriel, mais il n'y a pas de plan de financement crédible derrière. Il n'y a pas de plan de mise en œuvre chiffré de manière adéquate. » **Mme Yoshie Kaga, experte en développement de la petite enfance au sein de la Division de l'éducation de base du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest**

« Si on regarde le pourcentage de contribution qui est fait par les parents par rapport au préscolaire, au Niger par exemple, c'est 45 %. Alors que pour l'éducation primaire, la part des ménages est de 8 %. » **Mme Yoshie Kaga, experte en développement de la petite enfance au sein de la Division de l'éducation de base du Bureau régional de l'UNESCO pour l'Afrique de l'Ouest**

POUR ALLER PLUS LOIN

VIDÉO DE LA CONVERSATION

Site web principal de WATHI

www.wathi.org

facebook.com/wathi.org/

@WATHI_ThinkTank

@wathi_think_tank

@wathi-think-tank

Nos podcasts « Les Voix(es) de WATHI » sont disponibles sur :

© West Africa Think Tank (WATHI)